



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON

Séance du 3 avril 2025 - Délibération n° 2025-035

BUDGET PRIMITIF 2025 BUDGET "CAVEAUX"

L'an deux mille vingt-cinq, le 3 avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 21 mars, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

Nombre de membres du Conseil	
En exercice	29
Présents	27
Votants	28
Vote	
Pour	22
Contre	6
Abstention	0

Président de séance : Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Municipal à l'exception de :

- Absent excusé ayant donné mandat de vote :
Monsieur André Croguennec, pouvoir donné à Monsieur Lionel Remande.
- Absente excusée n'ayant pas donné mandat de vote :
Madame Anaïs Cadoret.

Secrétaire de séance : Madame Anne-Cécile Hurtel.

Rapport de Louis Le Coz.

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la nomenclature comptable M4,
Vu le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 6 février 2025,
Vu la présentation en Commission Finances du 20 mars 2025,
Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Reçu en préfecture le 08/04/2025
Publié le 07/04/2025
ID : 035-213502362-20250403-SG2025_174-BF

PAR 22 VOIX POUR ET 6 VOIX CONTRE

ADOpte le budget primitif 2025 "Caveaux" arrêté aux montants annexés à la présente délibération et qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

	Exploitation	Investissement
Recettes	46 110 €	51 500 €
Dépenses	46 110 €	51 500 €

Pour extrait conforme,

Pascal Duchêne
Maire de Redon



La Secrétaire de séance,
Anne-Cécile Hurtel
6^{ème} Maire-Adjointe

Mis en ligne le 07/04/2025